

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE PS **RENTREE 2026**

La période des inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2026 commence en mars 2026. Les inscriptions concernent obligatoirement les **enfants nés en 2023**, l'instruction étant obligatoire dès l'âge de 3 ans.

Etape 1

Les familles doivent se rendre à la mairie de Chazelles, munies des documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile récent
- le carnet de santé de l'enfant

Etape 2

Les familles doivent prendre contact avec la directrice de l'école, Madame COMPIN, afin de convenir d'un rendez-vous pour finaliser l'inscription.

Cette année, les rendez-vous (d'une durée de 15 minutes environ) auront lieu les vendredis 3 avril et 22 mai.

D'autres dates seront programmées (merci de contacter la directrice pour les connaître).

Les familles doivent se munir des documents suivants :

- le document d'inscription délivré par la mairie de Chazelles
- le carnet de santé de l'enfant
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile
- un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école.

Les familles peuvent prendre rendez-vous auprès de la directrice :

- par téléphone au 05 45 70 35 27 (de préférence le vendredi)
- par mail à l'adresse suivante : ce.0161097F@ac-poitiers.fr (en indiquant les nom et prénom de l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone)

A NOTER : les enfants déjà scolarisés cette année à l'école maternelle de Chazelles ne doivent pas être inscrits de nouveau.